

## L'ADHESION A LA CAISSE DES ECOLES

L'implication des parents d'élèves est primordiale pour atteindre ensemble les objectifs.

Les adhérents élisent, en assemblée générale, les 4 membres du Comité de Gestion.

### **Conditions d'adhésion pour devenir membre de la Caisse des Ecoles :**

**Etre domicilié** dans l'arrondissement

**Ou y être inscrit** au rôle des contributions directes

**Ou avoir un enfant scolarisé ou être enseignant** dans une école publique du 4<sup>e</sup>.

Cotisation : 5 euros / chèque à l'ordre de la régie de la Caisse des Ecoles

### **BULLETIN D'ADHESION**

Nom

Prénom

Profession

Date et lieu de naissance

Adresse

Date et signature

	<p>Bulletin à envoyer à La Caisse des Ecoles Avec votre règlement ou à remettre au Directeur d'école Avant le 15 décembre</p>	
--	---	--